

FORMULAIRE PROPOSITION DE PRÉSIDENTIE DU PROJET DOCTORAL (EDU6014 ou DME 9400)

- Le membre professoral qui présidera le projet doctoral doit être habilité statutairement à la direction **ou** à la codirection dans la constituante d'attache de l'étudiant-e.
- Cette personne agira aussi d'office à titre de président-e du jury d'évaluation de la thèse.
- Lors du dépôt du formulaire, le CV commun canadien (CRSH ou FRQSC accompagné du fichier Contributions détaillées) ainsi qu'une liste partielle des publications pertinentes en lien avec la thèse de l'étudiant-e, des personnes suggérées doivent être joints au document.
- Le dépôt du formulaire doit se faire 10 jours ouvrables avant la tenue de la réunion du SCAE. **Tout formulaire remis après ce délai sera soumis à la prochaine réunion du SCAE (une réunion par mois).**
- Les informations relatives à l'activité EDU6014 ou DME9400 Projet doctoral sont disponibles sur le site Web du programme : [Projet doctoral – Doctorat éducation UQTR](#)

NOM DE L'ÉTUDIANT-E	CONSTITUANTE/ DÉPARTEMENT
NOM DE LA DIRECTION DE THÈSE	CONSTITUANTE
NOM DE LA CODIRECTION DE THÈSE	CONSTITUANTE
TITRE DE LA THÈSE	

PERSONNES SUGGÉRÉES	
1^{RE} PERSONNE SUGGÉRÉE	CONSTITUANTE/ DÉPARTEMENT
NOM :	
<p>Veillez justifier votre choix de la personne suggérée en explicitant les liens entre votre thèse et son domaine de recherche et/ou son expertise méthodologique.</p>	
2^E PERSONNE SUGGÉRÉE (Souhaitable, mais non obligatoire) *	CONSTITUANTE/ DÉPARTEMENT
NOM :	
<p>Veillez justifier votre choix de la personne suggérée en explicitant les liens entre votre thèse et son domaine de recherche et/ou son expertise méthodologique.</p>	

** Le SCAE tient à souligner que d'indiquer un seul choix requiert une plus grande vigilance afin de s'assurer que la candidature unique proposée ne soit en conflit d'intérêt avec l'étudiant-e ni avec le comité de recherche. Son refus par le SCAE impliquerait de recommencer le processus de recherche de candidatures et occasionnerait inévitablement un retard dans le processus d'évaluation de la thèse.*

Par ailleurs, pour s'assurer de la qualité et de la crédibilité de l'évaluation de la thèse, le SCAE doit évaluer l'adéquation des activités scientifiques des candidatures avec l'expertise recherchée pour l'évaluation de la thèse, ce qui nécessiterait le dépôt du CV de chaque candidature lors de la soumission de la demande au SCAE.

Le comité de recherche et l'étudiant-e doivent déclarer tout conflit d'intérêt avec les personnes suggérées;

- des publications communes au cours des 3 dernières années
- des collaborations dans le cadre de divers projets de recherche au cours des 3 dernières années
- la supervision dans le cadre d'un stage doctoral
- un lien d'emploi avec l'étudiante, l'étudiant au cours des 3 dernières années (exemple : assistantat de recherche)

Si vous avez coché une de ces cases, veuillez :

- a) Identifier les personnes concernées.
- b) Exposer la nature de la ou des collaborations.
- c) Expliquer pourquoi ceci n'affectera pas l'impartialité de la personne suggérée lors des activités reliées à la présidence du jury de l'étudiant.e.

- Aucun conflit d'intérêt

Signature de la direction de recherche

Date : _____

Signature de la codirection de recherche

Date : _____

Signature de l'étudiant-e

Date : _____